

Benet, le jeudi 23 novembre 2023,

Aux parents d'élèves du Collège Saint Martin,
Aux membres actifs de l'OGEC Saint Martin,

Aux membres de l'équipe éducative du collège Saint Martin,
A Madame Leslie GAILLARD et Monsieur Stéphane GUILLON,
conseillers départementaux de la Vendée, élus du canton de
FONTENAY LE COMTE,

Objet : Assemblée Générale OGEC

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à participer à la prochaine

Assemblée Générale Ordinaire de l'OGEC Saint Martin

Le jeudi 07 décembre 2023

à 19h30 en salle D

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activités 2022-2023

Rapport financier 2022-2023

Approbation du budget prévisionnel 2023-2024

Rapport d'orientation 2023-2024

Renouvellement du Conseil d'Administration, quitus aux administrateurs

Questions diverses...

Le collège Saint Martin est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat, et l'OGEC Saint Martin est l'association qui assume juridiquement sa gestion dans le respect du Droit français et des accords conclus au sein de l'Enseignement Catholique et qui participe à sa place à la mise en œuvre de son projet éducatif. Vous pouvez retrouver sur notre site internet plusieurs projets concrets récemment menés par l'OGEC Saint Martin, et notamment le grand projet actuel de rénovation et restructuration du pôle administratif et de vie scolaire.

Nous vous convions à l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de l'OGEC Saint Martin, qui présentera l'année écoulée et les projets à venir. Ce temps est l'occasion de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement et ses projets. C'est aussi l'occasion de manifester notre considération aux bénévoles du conseil d'administration qui œuvrent pour la vie de l'établissement.

Nous vous proposons aussi de participer concrètement à la vie de l'OGEC en devenant membre de son conseil d'administration. Les administrateurs de l'OGEC sont des personnes en lien avec l'établissement ayant le souci de collaborer à sa bonne marche. **En devenant membre du conseil d'administration de l'association, vous pourrez apporter votre motivation, votre éclairage sur les sujets relevant des responsabilités de l'OGEC.** Vous vous engagerez aux côtés des autres membres à une assiduité de participation, une discrétion sur les échanges et décisions prises...

Pour indiquer votre présence à l'assemblée générale et/ou votre souhait de devenir membre de son conseil d'administration, veuillez renseigner le formulaire skolengo en lien avec l'article de cette actualité en ligne sur le site internet du collège pour le mardi 05 décembre 2023 : www.collegesaintmartin-benet.fr

A votre disposition pour tout complément d'informations et au plaisir de partager ensemble ce temps fort de la vie du collège Saint Martin,

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Président de l'OGEC

Pierre VRINAT

Le Directeur,

Cédric GUIGNARD